

■ **Vidéo Club 'Ascort', Ivan Charmoy**, à Genève, locati-
on et vente de cassettes vidéo, DVD, etc. (FOSC du 16.10.2001, p.
8066). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du
Tribunal de première instance du 15.09.2003. La procédure de
faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office.
Journal no 3485 du 17.03.2004
(02181092 / CH-660.1.939.001-1)